

Conditions de réservations

Pavillon des Bois Blancs et Salle Caravelle

La mise à disposition de ces salles est réservée exclusivement aux habitants de la commune

Contacts Service Immobilier
01.30.78.10.92 ou 01.30.78.10.85



OPTION de Pré-Reservation

Une **OPTION de PRE-RESERVATION** doit être faite par téléphone auprès du Service Immobilier **AU MAXIMUM 1 AN** avant la date souhaitée de la manifestation.

Cette option est conservée pendant **1 MOIS** afin de permettre une visite des salles.

Salles du Pavillon des Bois Blancs : les visites se font les **mercredis après-midi (sur rendez-vous)**.

Salle Caravelle : les visites se font **du lundi au vendredi (sur rendez-vous)**.



RESERVATION

Après la **VISITE OBLIGATOIRE**, adresser au Service Immobilier :

① un **COURRIER DE RESERVATION** (précisant ; date, nombre de personnes et le motif),

② un **CHEQUE D'ARRHES** * (correspondant à 20 % du montant de la location) à l'ordre de la **REGIE RECETTES LOCATIONS DE SALLE DE LA CELLE ST CLOUD**

③ d'une **ATTESTATION D'ASSURANCE** (en responsabilité civile-vie privée dans le cadre de l'organisation de fête familiale) **mentionnant obligatoirement l'adresse de la salle**.

La réservation n'est effective qu'après réception, par le Service Immobilier, des éléments ci-dessous :

- l'exemplaire de la **CONVENTION D'OCCUPATION** (adressé par le Service Immobilier en réponse du courrier et du chèque d'Arrhes),
- le versement du **SOLDE de l'indemnité de la location**.

* **ARRHES** = somme restant acquise par la ville en cas de désistement.



ETAT DES LIEUX

Un état des lieux d'entrée et de sortie sera fait à des dates et heures arrêtées en concertation entre le locataire et le Service Immobilier.



NETTOYAGE

Le montant de la location comprend la participation aux charges de fonctionnement (eau, chauffage, éclairage, nettoyage des locaux). Il est tout de même demandé au locataire de balayer le sol et de vider les poubelles avant l'état des lieux de sortie. Matériel de sono (chaîne, enceintes ...), matériel de cuisine (vaisselles, plats, nappes ...), matériel d'entretien (balai, serpillère, sacs poubelles 130 litres...) non fourni



ACCES

L'accès aux **salles du Pavillon des Bois Blancs** étant autorisé par un système informatisé, des codes d'accès seront remis au locataire lors de l'état des lieux d'entrée.

Les clefs de la **salle Caravelle** seront à prendre par le locataire le jour de l'occupation à partir de 10 h 00 auprès de l'accueil de la Mairie. A la fin de la manifestation, elles seront à déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie.

